

TABLEAU DES DÉPENSES DE PLUS DE 25 000\$ AVEC LE MÊME COCONTRACTANT

Tel que prescrit par la loi, je vous dépose également la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000,00\$ conclus au cours de cette période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000,00\$ (art 961.4(2) C.M.)

ALAIN BOYER	NIVELAGE ET RECHARGEMENT	28 720\$
CARRIÈRE STE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE	GRAVIERS	65 103\$
EXCAVATION L.G. INC.	CONTRAT NEIGE	108 985\$
FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC	PRÊTS	56 387\$
LÉON BOMBARDIER INC	TRAVAUX VOIRIE	45 609\$
MINISTRE DES FINANCES	SÛRETÉ DU QUÉBEC	63 512\$
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS	QUOTE PART	56 486\$
REVENU QUÉBEC	DÉDUCTION À LA SOURCE	31 494\$
SANI ESTRIE	CONTRAT MATIÈRES RÉSIDUELLES	25 703\$
SEL WARWICK	ABAT POUSSIÈRE	32 009\$
VILLE DE WATERLOO	ENTENTE INCENDIE	61 956\$
PAVAGE MASKA INC	ASPHALTE 10 ^E RANG	210 177\$